

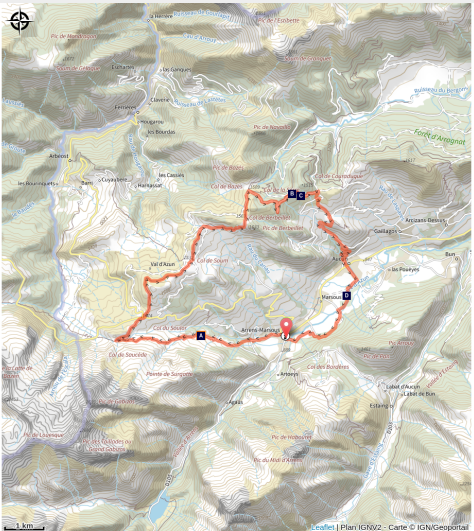


# Circuit trail n°24 - Val d'Azun - Tour de Berbeillet

Val d'Azun



Le pic de Bazès



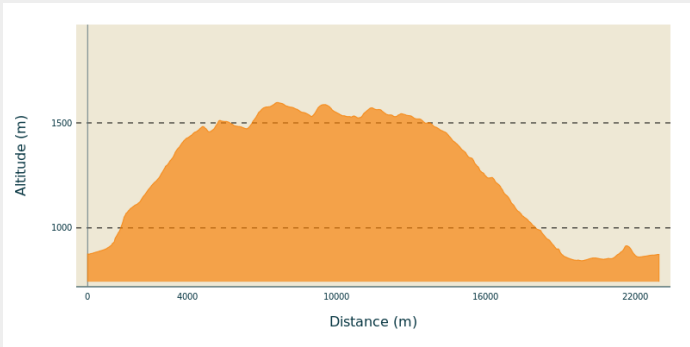
## Le trail dans les Vallées de Gavarnie

| Infos pratiques                                    |
|----------------------------------------------------|
| Pratique : Trail                                   |
| Durée : 3 h 45                                     |
| Longueur : 22.9 km                                 |
| Dénivelé positif : 1008 m                          |
| Difficulté : Difficile                             |
| Type : Boucle                                      |
| Thèmes : Cols et Sommets, Point de vue et paysages |
| Accessibilité : Chien autorisé en laisse           |

# Itinéraire

**Départ** : Arrens-Marsous  
**Arrivée** : Arrens-Marsous  
**Communes** : 1. Arrens-Marsous  
2. Arbéost  
3. Ferrières  
4. Aucun

## Profil altimétrique



La version longue du Tour des Artigaux.  
Après une première montée jusqu'au col du Soulor vous cheminerez sur un magnifique sentier en balcon où les cols se succèdent jusqu'au col de Couraduque. Commence alors la descente jusqu'au village d'Aucun le long des pentes des Aguses.

Le retour jusqu'à Arrens se fera le long du ruisseau de Gerrit, au milieu des pâturages du Val d'Azun.



### ✿ L'Épicéa (D)

L'Épicéa est un conifère, il s'adapte bien sur des sols calcaires et résiste facilement au froid et à l'altitude. Il mesure généralement 30 mètres mais peut exceptionnellement atteindre 50 mètres de haut. Son feuillage persistant se caractérise par des aiguilles piquantes, disposées en brosse sur le rameau.  
Dans nos vallées pyrénéennes, l'Épicéa ne pousse pas de façon spontanée, il a été artificiellement planté par l'Homme.



### 🐦 Le cingle plongeur (E)

Très présent dans nos vallées, le cingle plongeur est facilement reconnaissable : de la taille du merle, il est trapu, presque « rondouillard » avec une queue plutôt courte. Son plumage marron et gris ardoise est surtout caractérisé par son large plastron blanc.  
C'est le passereau aquatique par excellence, le seul qui soit aussi à l'aise à la nage que sous l'eau où il arrive à se déplacer en marchant sur le fond.  
Il fréquente les cours d'eau rapides, caillouteux, rocheux ou bien pourvus en souches et racines sur leurs berges. Il se nourrit essentiellement de larves d'insectes aquatiques qu'il va chercher sur ou sous les cailloux qui tapissent les fonds des cours d'eau.

On le voit souvent voler au ras de l'eau à grande vitesse, ou si l'on a plus de chance, on peut l'observer posé sur une pierre au milieu du cours d'eau.

Crédit : © Julien Liron

Crédit : Le refuge Gabizos



Crédit : (c) ATVG



Crédit : Sapins pectinés, L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

This topographic map of the Arrens-Marsous region in the Pyrénées shows a red trail route. The route starts at a red pin in Arrens-Marsous, passes through points A, B, C, and D, and returns to the start. The map features contour lines, rivers, and various peaks and valleys. Key locations include Arrens-Marsous, Marsous, Val d'Azun, and the Forêt d'Arragnat. The map also shows the D103 road and the D104 road.

# Toutes les informations pratiques

## ⚠ Recommandations

### Pratique respectueuse :

- Au travers de notre pratique, il est indispensable de respecter le travail des éleveurs et propriétaires qui nous accueillent sur leurs terrains.
- Afin que les troupeaux ne s'échappent pas, bien refermer toutes les clôtures et ne pas les endommager !
  - Ne pas déranger les troupeaux et les contourner largement.
  - Saluez les personnes croisées d'un amical « bonjour », et bien entendu ramenez tous vos déchets !
  - Ne couper pas les lacets des virages, ni à travers les prairies.

### Période favorable :

Printemps, été, automne.

**En hiver :** l'itinéraire se trouve sur l'espace nordique du Val d'Azun (pistes de ski de fond et raquettes). Lorsque l'Espace nordique est ouvert, l'accès aux pistes et chemins est alors réglementé : accès payant (forfait raquettes ou ski) ; raquettes aux pieds obligatoires ; interdit de cheminer sur les pistes de ski de fond ; chiens non autorisés sur l'Espace nordique).

Se renseigner sur le [site web de l'Espace nordique du Val d'Azun](#).

### Chiens de protection :

En saison estivale, sur la partie haute du parcours, vous êtes susceptibles de croiser des troupeaux de brebis gardés par des chiens de protection (patous).

Si un chien vous approche en aboyant :

- Arrêtez-vous impérativement de courir.
- Restez calme et passif, le temps que le chien vous identifie. Parlez-lui calmement.
- Lorsque le chien s'apaise, redémarrez doucement en marchant, contournez le troupeau et reprenez votre course une fois le troupeau largement dépassé.

> **VIDEO :** [comment se comporter face aux patous \(en trail ou en vélo\)](#).

## Accessibilité

 Chien autorisé en laisse

## Lieux de renseignement

### Bureau d'Information Touristique du Val d'Azun

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

[infotourisme@valleesdegavarnie.com](mailto:infotourisme@valleesdegavarnie.com)

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>

